

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE LE PERREY

Département de l'Eure
Arrondissement de Bernay
27500

Date de convocation : 20 juillet 2020

Date d'affichage : 20 juillet 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 19 - présents : 9 - votants : 10

SEANCE DU 24 JUILLET 2020

L'An deux mil vingt, le **vingt-quatre juillet** à 17H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de réunion sous la présidence de Monsieur Philippe MARIE, Maire.

Etaient présents :

MM. MARIE Philippe ; VARRON Franck, DESANAUX Henri, TIHY Jean-Pierre, MINOUFLET Nicolas;
Mmes CLUZEL Aurélie, SOMMIER Laétitia, AZE-VASTEL Laure, COTARD Aurélie

Etaient absents :

MM. DESCHAMPS Yohann, NUTTENS Maxime, GUILLEMARD Aurélien,
Mme Jocelyne BACHELEY

Etaient absents excusés :

MM. ROMAIN Florian, CLOUET Joël
Mmes EGRET Delphine, MARCAUD Danièle, QUÉRUEL Sophie et ROCHER-MUGLIONI Solange

Avait donné pouvoir :

Mme EGRET Delphine à M. VARRON Franck

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination du secrétaire de séance. **M. Henri DESANAUX**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

Vu les conditions exceptionnelles de réunion en raison des restrictions liées au COVID-19, le Conseil Municipal s'est réuni ce jour avec un public limité à 6 personnes afin de respecter les modalités d'organisation sanitaire prescrites par le ministère des solidarités et de la santé.

DELIBERATION N°35/2020 : Bail de l'appartement n°2 du Presbytère sis au 2 Route de la Croisée

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement situé au premier étage de l'ancien presbytère est vacant depuis de nombreux mois et que malgré plusieurs visites, celui-ci n'a pas trouvé preneur. Une candidature a été déposée récemment par M. Mouloud BEZZOUH représentant la société PLURITEL COM RESEAUX pour en faire un logement de fonction dans le cadre de son activité professionnelle.

Après débat, le Conseil Municipal,

DÉCIDE de louer l'appartement à la société PLURITEL COM RESEAUX représentée par M. Mouloud BEZZOUH.

AUTORISE le Maire ou son représentant à faire établir et à signer ledit bail auprès de la SCP LETHIAIS ET JEAMMET-JEZEQUEL.

PRECISE que le bail est conclu pour une durée de trois années. Le loyer sera de 480 € mensuels, charges non comprises, et les échéances commenceront à courir à compter du 10 août 2020, date de signature du bail. La caution est fixée à 480 € et les frais d'acte seront à charge du preneur. Le loyer sera révisable à chaque date anniversaire du bail sur l'indice de référence des loyers du 2^e trimestre.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

DELIBERATION N°36/2020 : Signature de l'acte d'acquisition de la propriété de M. et Mme Didier POULAIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la maison de M. et Mme Didier POULAIN sise au 1035 Chemin Perrey est impactée par une cavité souterraine. Une procédure d'acquisition amiable est en cours depuis plusieurs mois. Afin de pouvoir poursuivre la procédure d'indemnisation et de relogement de ces administrés, il convient de signer l'acte d'acquisition du bien cadastré ZC 42 et ZC 179.

Après débat, le Conseil Municipal,
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'acte d'acquisition de ce bien auprès de la SCP JEAMMET-JEZEQUEL et LETHIAIS.

Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------